

Ecole élémentaire Paul Crouzet
Place du Marché
34730 Prades Le Lez
04 67 59 76 65
ce.0341308m@ac-montpellier.fr
<https://entecole.ac-montpellier.fr/ent/site/site-paul-crouzet>

Compte-rendu du conseil d'école du 16 mars 2017

Présents :

M. DUBOST, Mme ALAVOINE, Mme DELEUZE, Mme MAKEREEL, Mme CARLIER, Mme LACAN, Mme GREGOIRE, Mme SINFORT, Mme TOLEDO, Mme BENOLIEL, Mme VIADERE, Mme NAGOT, M. LABOUREAU, M. BUQUET, Mme DEVESA (Enseignants).
M LALAUZE (Directeur).
M DAVID, M BOCQUET, Mme ROUSSEAU, Mme POURROT-REDON, Mme LIEURAIN, Mme BILLET, Mme PIEYRE, Mme LEUCHTWEIS, M. BELAUD, Mme LAY-SON (représentants des parents d'élèves)
Mme BESSIERE (adjointe au Maire, déléguée aux affaires scolaires)
Invitée : Mme MASSEI (DGA)

Excusés :

M LUSSERT, (Maire)
Mme NAGOT, Mme THIEBAUT (enseignantes)
Mme BOTTA, Mme ALBAR et Mme HURTREZ (parents d'élèves)
Secrétaire de séance : Mme BENOLIEL et M DAVID

Ordre du jour :

- Sécurité dans le cadre du PPMS
- VPI et informatique
- Activités et sorties scolaires
- Projet d'école
- Travaux et infrastructure
- Retours sur les TAP
- Informations de l'AEP

La séance débute à 18h00.

Sécurité dans le cadre du PPMS

Un système d'alarme distinct du système incendie a été installé dans les différents bâtiments de l'école. L'installation du système est en cours d'installation.

Un exercice de confinement pour intrusion aura lieu après les prochains congés. Les élèves et les familles seront informés de cet exercice. Il sera présenté sous forme de jeu aux élèves.

VPI et informatique

12 classes sont équipées d'un VPI. Les enseignants seront formés par le conseiller

pédagogique TICE le mardi 25 avril.

Un mécénat de la compagnie GGL de 5000€ permet l'achat d'ordinateurs pour chaque VPI ainsi que 22 unités centrales pour remplacer le matériel obsolète des classes.

Les parents s'interrogent sur la maintenance.

Mme MASSEI précise qu'elle continuera à être assurée par la mairie.

Activités et sorties scolaires

Des actions d'aide au financement ont été organisées depuis le début de l'année (vente de chocolats, tombola, vente de crêpes, bourse aux livres) pour aider au financement des sorties. 4086 € ont été récoltés à ce jour et permettent de diminuer la part demandée aux familles.

4 classes partiront en séjour ;

Les classes de Mme Makereel et Mme Grégoire du 6 juin au 9 juin à Anduze sur le thème sciences et art nature

La classe de Mme Carlier du 7 juin au 9 juin à Port Leucate sur le thème de la voile

La classe de Mme Devésa du 19 juin au 23 juin au Lac du Salagou

Les classes de M Buquet et M Laboureau iront à la cité de l'espace le 29 mai.

Les classes de Mme Nagot et Mme Viadère iront à la Couvertoirade le 15 juin.

Les activités avec le Centre de ressources sciences et technologie se poursuivent malgré l'impossibilité de s'y rendre ; les activités se font sur Prades même. Des classes (Mme ALAVOINE, Mme DELEUZE, Mme THIEBAUT, M DUBOST) se rendent aussi à l'écolothèque.

La classe poney de Mme Benoliel du 26/06 au 30/06

La semaine du 15 mai au 19 mai, 3 fun day auront lieu sur l'école.

Fin juin se déroulera un marché des connaissances.

L'AEP félicite l'engagement des enseignants. Un souhait de coordination pour les ventes de crêpes pour avoir une vision globale sur l'année (activités, modes de financement pour une complémentarité). Elle s'interroge sur l'équité pour un élève de faire ou non un séjour au long de son parcours scolaire. Elle émet une réserve sur la manière dont a fonctionné la tombola (tickets égarés par des enfants peu impliqués, parents se trouvant contraints de rembourser les tickets perdus, les lots mal répartis entre les classes).

Les enseignants rappellent que ces séjours se font sur la base du volontariat et qu'ils ne peuvent garantir qu'un élève participera au moins à un séjour avec nuitées au cours de sa scolarité mais que des sorties culturelles ont lieu dans toutes les classes.

Même s'ils ne partent pas, des projets auront lieu.

La contrainte de verser des arrhes dès les premiers mois de l'année scolaire fait que des opérations de collecte peuvent se faire en même temps et démarrer dès avant Noël.

L'AEP félicite la qualité des sorties opéra de Mmes Deleuze, Carlier et Thiébaud et M Dubost pour le projet jardin.

Projet d'école

Le projet d'école a été réécrit pour la période allant jusqu'en 2018. Il a été mis en cohérence avec le projet du collège du Pic Saint Loup. Il concerne le groupe maternel-élémentaire et se décline autour de 3 axes :

1- L'évolution des pratiques pédagogiques pour la réussite des élèves

2- Suivi et valorisation des parcours éducatifs de l'élève

3- L'évolution des pratiques éducatives pour améliorer le climat scolaire

Il a été validé par M. l'Inspecteur de l'Education Nationale et est soumis à adoption par le conseil d'école.

L'AEP serait favorable à voir la dimension artistique se systématiser, au même titre que le sport, non pas au travers des seules activités ponctuelles, mais au sein de l'enseignement général. L'école fait remarquer que l'actuel projet comporte un parcours « éducation artistique et culturelle » mais que des ajustements restent envisageables pour le prochain Projet (2018). L'allemand a été mis en place en CM2 pour la continuité avec la classe bilingue. L'équipe enseignante n'a pas d'information sur la continuité de l'apprentissage de cette langue l'an prochain.

Le projet est adopté.

Travaux et infrastructures

Travaux de la façade : Mme BESSIERE informe que ces travaux seront représentés au vote municipal le 5/04/17. Les dégradations se poursuivant augmentent les coûts des interventions.

M LALAUZE rappelle que le bureau de la psychologue n'est plus utilisable et que cela pose des problèmes d'organisation pour les prises en charge des élèves et les rencontres avec les parents.

Réparation du pont des soupirs :

Mme BESSIERE informe qu'une étude a été réalisée par la métropole et que le montant des travaux s'élève à 400 000 €.

M. le Maire intervient auprès du président du conseil départemental et du président de la Métropole pour que cela se fasse plus vite. L'idée d'installer une passerelle n'est pas possible matériellement.

Mme MASSEI précise que le créneau d'intervention est très mince à cause de la faune et la flore protégées.

Des enseignants font remarquer que les élèves des autres écoles environnantes continuent à se rendre à Restinclières... parce qu'ils y vont en bus !

Un courrier commun école et AEP sera adressé aux différentes parties pour demander la réalisation rapide des travaux.

Évolution des infrastructures en fonction de la projection des effectifs sur 2 à 5 ans

Mme BESSIERE précise que les effectifs sont maîtrisés car les constructions arrivent à terme : 10 élèves de plus sont prévus sur la commune pour la rentrée prochaine et 9 pour dans 2 ans.

Pour l'année prochaine, 374 élèves sont prévus ; il y a plus de CP entrants que de CM2 partants.

Il est difficile de faire des pronostics fiables au-delà de 2 ans. Toutefois, concernant le moyen terme, l'AEP fait remarquer le niveau de saturation du nombre de places chez les assistantes maternelles de Prades. La Mairie ne partage pas ce diagnostic.

Les enseignants demandent une information sur la réfection des peintures des classes et le renouvellement du mobilier.

Mme MASSEI répond qu'en principe cela est prévu chaque année.

M. BELAUD relate les questions de parents concernant le nombre de toilettes disponibles pendant les récréations principalement dans la cour des CP/CE1.

Mme ALAVOINE précise que les élèves passent tous aux toilettes du premier étage avant d'aller en récréation.

Mme MAKEREEL ne note pas d'embouteillages aux toilettes de la cour pendant les récréations mais que certains élèves préfèrent aller jouer directement et ne prennent pas le temps d'y passer.

Retour sur les TAP

Ce point sera abordé lors de la réunion du PEDT du 30 mars à 17h30.

Informations de l'AEP

L'AEP fait part d'un retour positif sur l'accueil des élèves le matin par le directeur. Elle annonce que la fête des enfants, organisée par l'AEP, devrait avoir lieu le 10 juin et invite l'ensemble des enseignants au repas le soir ainsi qu'à participer, activement ou non, à la fête l'après-midi. Cependant, l'école maternelle souhaite organiser une kermesse un vendredi soir et il semble difficile de mobiliser des parents deux jours de suite. Veiller à ce que la kermesse de la maternelle ne se fasse pas le vendredi 9 juin ! Car l'AEP n'a pas d'autre date que celle du 10/06 pour cette fête !

Un vide grenier aura lieu le 22 avril sous la forme d'un « kid grenier ».

L'AEP revient sur le protocole de soin dans l'école et sur la formation aux premiers secours des enseignants.

Certains enseignants sont titulaires du PSC1, il existe un protocole de soins dans les écoles disponible sur le site de l'école. Les produits pharmaceutiques sont vérifiés régulièrement et un cahier de soin est disponible sur chaque site de l'école.

Compte-rendu de la réunion tripartite du 8 mars 2017

Présents :

L Albar, O David (AEP)

G Masséi, S Bessière, S Carmona, V Lesquier pour la mairie

D Lalauze, directeur de l'école

Début de réunion à 9h.

L'AEP relaie l'inquiétude de certaines familles sur la présence d'adultes non enseignant pendant les moments de douche durant les classes transplantées. M Lalauze répond qu'un enseignant est toujours présent sur ce temps.

L'AEP demande à Mr Lalauze de rappeler aux enseignants que la privation de toute la récréation n'est pas une punition légale.

Concernant les achats de VPI, l'AEP trouve regrettable que ces investissements aient été faits au détriment de certains projets de classe ou d'école pour lesquels l'école a du ensuite demander une participation élevée à l'AEP. Mr Lalauze indique que certains projets prévus ne pourront pas se faire (l'intervenante prévue en art plastique ne disposant pas de l'agrément DRAC pour les mener) et que la participation demandée à l'AEP sera donc beaucoup plus limitée que prévu. Actuellement, 12 classes sur 14 sont équipées d'un VPI financé par la mairie, l'AEP et l'école. M Lalauze a obtenu un mécénat d'un montant de 5000€ de la société GGL qui servira à l'achat d'ordinateurs pour les classes et l'utilisation des VPI. Un autre mécénat est en cours de réflexion.

L'AEP regrette le manque de communication lors des collectes pour l'aide au financement des séjours ce qui aurait permis de mieux coordonner les actions de l'AEP. En outre, les parents n'ont pas toujours bien compris quelles actions étaient menées pour quelles classes. M Lalauze informe que la tombola organisée cet hiver servait à 7 classes et qu'il ne reste plus qu'une bourse aux livres organisée par Mme Carlier les 24 et 26 mars. L'ensemble des sommes collectées servira à financer les classes transplantées ainsi que les voyages scolaires. Concernant le bilan des TAP, il sera vu en PEDT dont la date sera arrêtée prochainement. Un règlement des TAP sera distribué à la rentrée prochaine pour signature par les familles. Un livret à destination des enfants sur leur parcours TAP et leur appréciation est en réflexion et sera retravaillé en PEDT de manière à rendre lisible l'ensemble des activités scolaires et extrascolaires sur la semaine. Mme Masséi fait remarquer que pour l'instant, il n'y a que $\frac{3}{4}$ des DFU qui aient été retournés malgré les multiples rappels. L'AEP recommande à l'ALAE de mieux communiquer sur les mécanismes d'attribution des TAP. La Mairie signale que lors de la journée Porte-Ouverte organisée en début d'année, seuls 2 parents sont venus ! L'AEP fait toutefois remarquer que l'information portant sur cette journée avait été diffusée très tard. La Mairie est sensible aux enjeux de communication et pourrait envisager de faire d'autres temps de porte-ouverte dans l'année (à voir).

Mme Lesquier précise que les interventions des étudiants STAPS sur le créneau 14h45-15h30 peuvent rendre incompatibles une activité TAP le vendredi (les classes ne rentrant pas avant 15h45 et certains TAP démarrant avant). Il est envisagé pour l'année prochaine de demander aux enfants des classes concernées de demander TLA, et non pas TAP, sur le cycle où ils ont des intervenants STAPS. M. Lalauze précise que la session des STAPS prend fin en avril cette année.

Concernant le nettoyage des cours, Mr Lalauze mentionne que le pollen est un gros problème en cette période de l'année. Mme Carmona précise que les cours sont nettoyées le mercredi après-midi (soit une fois par semaine) et que la balayeuse passe deux fois par an dans les cours de Paul Crouzet et de l'extension mais qu'il n'est pas souhaitable d'augmenter cette fréquence car cela use le revêtement (et donc augmente le décrochage de petits cailloux). M. Lalauze signale que la dernière chute d'enfant dans la cour, ayant donné lieu à un soin en infirmerie, date du 23 janvier dernier.

Concernant les sanitaires, ils sont nettoyés 2 fois par jour. Le personnel de la Mairie note que malgré cela ils sont parfois trouvés dans un état déplorable, en raison d'un manque de respect des installations ou d'un manque d'hygiène de la part de certains enfants. Les parents précisent que certains enfants se plaignent de ne pas avoir suffisamment de temps pendant les récréations car les toilettes sont occupées. Il semble qu'il y ait suffisamment de sanitaires pour le nombre d'enfants mais que des groupes d'enfants restent dans les toilettes (donc d'autres enfants pensent qu'elles sont occupées ou n'osent pas y aller). M Lalauze précise qu'un rappel a été fait pendant le temps de l'ALAE et que pendant les récréations un enseignant de service passe régulièrement dans les toilettes. M. Lalauze entend les remarques des parents et veillera à augmenter le nombre de passages d'adultes dans les toilettes pour disperser les regroupements qui bloquent l'accès. M. Lalauze rappelle par ailleurs qu'aucun enseignant n'empêche un enfant de se rendre aux toilettes pendant les temps de classe. Ceci permet aussi de réguler les risques d'engorgement dans les toilettes durant les temps de récréation. La Mairie demande aux parents d'élèves de sensibiliser leurs enfants sur le bon usage d'une cuvette de toilette et sur la non-détérioration de ce type d'équipement. Un système d'alarme spécifique au PPMS a été installé. Deux nouvelles alarmes (sons distincts de celui de l'alarme incendie) correspondent aux actes d'intrusion et aux inondations. Toutes les classes seront équipées d'une télécommande pour le déclencher. Des films anti flagrans seront installés sur les vitres des classes donnant sur l'extérieur. Un fonds ministériel a normalement été créé pour aider les établissements scolaires à mettre en œuvre les mesures de sécurité mais la mairie n'a rien perçu de ce fonds. Trois défibrillateurs seront installés prochainement (en accès libre sur la place du marché, et en accès plus ciblé à l'intérieur des installations de la Halle des Sports et au plateau sportif). Mr Lalauze indique que la salle située au-dessus de l'ALAE a été nettoyée pendant les vacances de février mais que des infiltrations ont à nouveau eu lieu. Le problème du pont sur le Lez est évoqué puisque sa fermeture impacte les sorties scolaires à Restinclières. La Mairie a transmis la demande de travaux aux autorités compétentes (Métropole, département), mais rien ne peut être envisagé à court terme.